
COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Séisme du 11 novembre :

Le Département de l'Ardèche organise une distribution de colis gourmands pour Noël, accompagnés des cadeaux solidaires du Secours Populaire

20 décembre 2019

Suite au séisme du 11 novembre, les fêtes de Noël sont compromises pour de nombreuses familles, contraintes de quitter leur logement. Le Département a souhaité que cette fin d'année soit néanmoins une fête.

300 familles ont été invitées à venir récupérer leur colis gourmand salle Paul Avon au Teil. Un colis rempli de produits provenant des deux supermarchés teillois.

Des **jouets**, apportés par le Secours Populaire, compléteront ce colis de fêtes.

Un **portage à domicile** est prévu pour les familles qui ne pourront pas venir.

Laurent Ughetto, président du Département, Françoise Souliman, préfet de l'Ardèche, Hervé Saulignac, député et conseiller départemental et Olivier Pévèrelli, maire du Teil et conseiller départemental se sont rendus à la salle Paul Avon à la mi-journée.

« *En 2019, les éléments ont été au cœur de la vie des Teillois, le Conseil départemental aussi. Nous le serons encore en 2020* », a assuré Laurent Ughetto.

Une solidarité départementale dès les premiers jours

La distribution des colis de fêtes est une des nombreuses actions portées par le Département pour les habitants du Teil, depuis le 11 novembre.

Ce séisme a occasionné de nombreux et importants dégâts, sur les habitations et les bâtiments publics. **Le Département a immédiatement mis à disposition de la Ville du Teil des moyens humains, matériels et financiers afin d'offrir aux habitants un accompagnement dans leurs démarches administratives et leur quotidien bouleversé.**

Moyens humains mis en place :

Mise à disposition des agents des services bâtiment, social, routes, informatique, pompiers

Création d'un pôle d'accueil et d'information aux sinistrés

Sollicitation par Laurent Ughetto de la présence d'experts de l'IRSN pour une information précise sur les conséquences du séisme sur la Centrale de Cruas-Meysse

Aides financières :

Aide immédiate versée à la commune du Teil : 200 000 €

Fonds d'aide : 800 000 €

Travaux sur les bâtiments du Département : 226 000€

Aide exceptionnelle au SDIS : 200 000€

Contact : Sandrine Barberino / Isabelle Seren / Corine Fontanarava / 04 75 66 71 46 – com@ardeche.fr



www.ardeche.fr

Hôtel du Département - Quartier La Chaumette
BP 737 - 07007 Privas cedex - tél : 04 75 66 77 07
fax : 04 75 66 77 77 - contact@ardeche.fr

Aides matérielles :

Mise à disposition des bureaux du collège Chamontin pour les inspecteurs de l'Education Nationale
Bâtiments départementaux ouverts au public, et mis à disposition des professionnels.

C'est donc **toutes les compétences du Département qui sont aujourd'hui encore mobilisées** sur place aux côtés des services de la commune, de la communauté de communes, des services de l'Etat, du SDIS, de la gendarmerie.

Contact : Sandrine Barberino / Isabelle Seren / Corine Fontanarava / 04 75 66 71 46 – com@ardeche.fr



www.ardeche.fr

Hôtel du Département - Quartier La Chaumette
BP 737 - 07007 Privas cedex - tél : 04 75 66 77 07
fax : 04 75 66 77 77 - contact@ardeche.fr